

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 23 juin 2022

Date d'affichage 23 juin 2022

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 18 (+ 11 procurations)

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20220701-DEL_22_06_29_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le VINGT-NEUF JUIN à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Eric PAPILLON, M. Gérard GUESNE, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN, M. Christophe BISI, M. Nicolas CHABLE, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Thierry BODIN, Mme Marie DENONELLE, Mme Olivia JAMAIN, Mme Delphine LETESSIER, Mme Sophie DOLLON.

Excusés : Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Nicolas CHABLE),
M. Emmanuel VIGNERON, (Pouvoir donné à Eric PAPILLON),
Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL),
M. Nicolas GUILLARD (Pouvoir donné à Gérard GUESNE),
Mme Sylvie SEQUEIRA (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT),
M. Emmanuel BOIS (Pouvoir donné à Didier REVEAU),
M. Lionel COUTEMANCHE (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL),
Mme Catherine CHANTEPIE (Pouvoir donné à Dominique MORANCÉ),
M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Françoise PELLODI),
Mme Edith ALIX (Pouvoir donné à Delphine LETESSIER),
Mme Marie-Hélène TROUILLOT (Pouvoir donné à Franck POTAUFEUX),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame MAMONTEIL Audrey a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ACHAT D'UN TRACTEUR PAR LES ESPACES VERTS AVEC REPRISE DE L'ANCIEN MATERIEL

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Maire.

Considérant que le service Espaces verts de la commune possède un tracteur de marque KIOTI EX50 HST vieillissant puisqu'il date de 2003.

Considérant les pannes de cet engin, devenues fréquentes et interrompent le travail des agents de manière inopportune, dont l'emploi du temps se trouve ainsi désorganisé et les travaux repoussés.

Considérant les réparations, coûteuses et les pièces de plus en plus difficiles à trouver en raison du millésime du matériel.

Considérant que dans un souci de bonne gestion de la flotte de matériels, il est nécessaire de procéder au remplacement de l'engin défectueux.

Considérant la proposition d'achat par le service des espaces verts d'un tracteur KUBOTA M4073 DTHQ pour la somme de 49 000,00€ HT. Achat associé à la reprise de l'ancien matériel : un tracteur de marque KIOTI EX50 HST année 2003 pour la somme de 12 500,00€.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'achat d'un tracteur KUBOTA M4073 DTHQ pour la somme de 49 000,00€,

APPROUVE la cession de l'ancien matériel : un engin de marque KIOTI EX50 HST année 2003 pour la somme de 12 500,00€,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à :

- Signer tout acte, relatif à l'achat et à la vente de ces véhicules.
- Emettre le titre de recette correspondant.

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour Copie conforme

Le Maire

Didier REVEAU